Commune mixte de Bure

Route de Porrentruy 4
2915 Bure

Tél. 032 466 52 57
Fax 032 466 66 57
secretariat@bure.ch
www.bure.ch

Bure, le 24 novembre 2016

# Assemblée communale ordinaire

MERCREDI 14 décembre 2016 au complexe scolaire à 20h00

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 juin 2016

2. Prendre connaissance et approuver le décompte final relatif au columbarium et à la réfection des chemins du cimetière et donner la compétence au conseil communal pour la consolidation du crédit en emprunt ferme.

3. Prendre connaissance et accepté un crédit de Fr. 60'000.- lié au remplacement du chauffage au bâtiment communal de la mairie.

4. Discuter et approuver le budget 2017, fixer la quotité d'impôt et les taxes y relatives.

5. Fixer le prix de vente du terrain à bâtir communal pour l'année 2017 et donner la compétence au Conseil communal pour la vente.

6. Divers.

Le procès-verbal mentionné ci-dessus au point 1 est déposé publiquement au secrétariat communal ou sur le site internet communal www.bure.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées, par écrit, au secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le Conseil communal